ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 9-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

NOUS RAPPELONS à nos Correspondants...

...qu'ils doivent affranchir les manuscrits et papiers destinés à l'impression et envoyés sous pli ouvert par

HORS SAC à :

0 fr. 15 jusqu'à 50 grammes

0 fr. 25 de 50 à 100 grammes

Il est bien entendu que ce tarif n'est pas applicable à la correspondance personnelle qui doit être envoyés sous enveloppe fermée et affranchie à 0 fr. 40.

DES APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES DISPARAISSENT

M. Henri Pessé, 33 ans, photographe, rue Pauvré, 1, était hier et perplexe et ennuyé. En vérifiant les appareils photographiques qu'il met en vente, il constata que deux avaient trouvé, sans qu'il le sut, acquéreur.

Seulement, la valeur de ces objets, 696 fr., n'était pas dans son tiroir-caisse.

Il était, incontestablement, victime d'un vol. Quand celui-ci a-t-il été commis ? Le 3 mai, déclare M. Pessé, ou dans la nuit du 4 au 5.

La police, informée, a ouvert une enquête.

DEUX MARINS, EN BORDEE SCHOUENT A LA CASERNE DE GENDARMERIE

Deux marins appartenant à la 1re escadrille de dragage, port d'attache de Cherbourg, MM. Lucien Lescop le Bideau, de la classe 1923 et Léon Thint, de la classe 1925, pris par un besoin impérieux de tirer une bordée, décidèrent de se payer un voyage à Paris. Et ce fut fait. Le 30 avril, ils abandonnaient Cherbourg pour la Capitale. Ils y firent un peu la fête, dépensèrent beaucoup. Puis, las de Paris, ils se dirigèrent sur Roubaix.

Inquiets et ayant épuisé leurs ressources, ils se demandèrent ce qu'ils pourraient faire de leur liberté. Elle leur pesait. Et ils s'en vinrent se présenter, la mine contrite, à la caserne de gendarmerie de la rue des Arts. Ces deux jeunes étourdis ont été conduits à Lille.

AVIS

Devant la persistance des bruits malveillants qui circulent à son sujet et qui ont provoqué un émoi d'ailleurs complètement injustifié dans sa clientèle, la Banque Générale du Nord a déposé au Parquet de Lille, contre les auteurs et propagateurs de ces rumeurs, une plainte en diffamation.

M. le Procureur de la République a commis cette affaire aux soins de M. le Juge d'Instruction Richard.

LES VIOLENTS

Sur plainte de Mme Delesalle Marie, 23 ans, ménagère, rue Ma Campagne, 2 bis, procès-verbal a été rédigé pour violences contre Mme Koty Mélanie, 42 ans, rue du Moulin, 55 qui, le 5 courant, vers 7 h. 30, a porté un coup de poing au jeune Delesalle Robert, 13 ans, fils de la plaignante, alors qu'il passait devant sa porte.

UN CYCLISTE RENVERSE UN ENFANT

A 7 h. 30 du matin, Mme Demaeght Maria, 26 ans, rue Carpeaux, suivait à bicyclette la rue Saint-Vincent-de-Paul.

Elle ne put éviter un jeune enfant de 7 ans, Camblinck Eugène, qui, très étourdiment, vint se jeter contre la bicyclette.

L'enfant porte de légères contusions à une cuisse.

IL N'Y A RIEN A FAIRE

Les automobilistes sont incorrigibles. On a relevé hier les excès de vitesse ci-après. Procès-verbal a été rédigé :

Van V... Pierre, 31 ans, entrepreneur, rue Daubenton ; L... Henri, 34 ans, négociant à Croix, boulevard Emile-Zola ; H... Gustave, 42 ans, fabricant, rue d'Avesnes, Lille ; B... Germaine, 31 ans, rue du Manège, à Lille.

Bock Meyerbeer LE PLUS ..... APPRECIE

LES COMMUNISTES FONT ECOLE

Il y a quelques jours, le service de la Sûreté signalait l'invasion de... papillons communistes qui se « posaient » aux approches du 1er Mai, dans les édicules, les vespasiennes et autres lieux flairant mauvais. Ces papillons, d'un genre spécial, ne recherchent pas les parfums. Ils ont d'autres goûts.

Et voilà qu'un malheur n'arrive jamais seul. Les papillons de... Jeanne d'Arc, jaloux du succès des autres, se sont, eux aussi, mis de la partie, posés où il ont pu.

Ce vol imprévu n'a pas, cependant échappé à l'œil vigilant de la police. Elle a surpris, vers 23 h. 30, MM. Faidherbe Paul, 22 ans, boulevard de Strasbourg, 121 et Tiberghien François, rue Daubenton, 103, employés de commerce qui, sans pitié, ayant collé les ailes de ces papillons, les faisaient périr, inutiles et inculés, sur les murs des maisons, contre lesquels leurs lourdes mains les écrasaient.

Nous ne savons en vertu de quelles lois : loi protectrice de animaux ou lois destinés à protéger la santé publique, un procès-verbal a été rédigé contre eux.

Ils s'expliqueront en simple police.

UN CYCLISTE EN DEFAUT

M. Payen Onésiphore, 23 ans, est un malin. Il a essayé de rouler le fisc et la police. Surpris une première fois roulant à bicyclette, celle-ci n'ayant pas de plaque de contrôle, il n'en continua pas moins à aller ainsi. Or, il se fit prendre une deuxième fois et l'adresse qu'il donna, rue Sainte-Thérèse, 4, a été reconnue inexacte : c'est le bureau de son père. Il habite en réalité rue des Longues-Haies, 94.

Indépendamment des procès-verbaux rédigés contre lui, son vélo a été saisi jusqu'à paiement d'une caution de 25 francs.

INCIDENT SIGNIFICATIF

Une discussion éclatait hier brusquement au Café X. Un client refusait une consommation qui ne répondait pas à sa demande. Les voisins s'indignaient.

L'incident apaisé, on apprit que ces fins connaisseurs voulaient défendre la faveur qu'ils attachent au quinquina Dubonnet, le seul pouvant être servi à la demande d'un Dubonnet.

EMPRUNTEZ LA CHAUSSEE

M. N... Marcel, 29 ans, boucher, demeurant à Leers, rue Longue, 81, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir circulé à bicyclette sur un trottoir de la rue de Leers.

ECLAIREZ !

MM. B... Alfred, 40 ans, industriel, rue Royale, à Lille, et M... Gabriel, 44 ans, industriel, boulevard Gambetta, se sont fait pincer à 1 h. 30, rue Neuve, pilotant leur auto complètement dépourvue d'éclairage. Procès-verbal a été rédigé.

VOYEZ BONS POUR LES ANIMAUX

Les admirateurs de Jeanne d'Arc ont anéanti des papillons. M. C... Victor, lui, âgé de 18 ans, demeurant à Wattrelos, rue Noclain Loridan, voulut anéantir son cheval, qu'il frappait à coups redoublés. Un procès-verbal a été rédigé contre lui.

A LA MUTUELLE NADAUD

Les conscrits des deux contingents de la classes 26, sont invités à la soirée de départ qui aura lieu le vendredi 7 mai, à 8 heures du soir, au siège, 50, boulevard de Strasbourg. Ils sont priés de se faire accompagner par leur père ou un membre de leur famille.

Les Commissions administrative et de contrôle rappellent que l'échange des cartes ouvrières se fait par la Société 37 sociétaires ont fait changer leur carte en avril par le canal de la Mutuelle).

Il y a intérêt, pour la Société comme pour ses adhérents, à ce que cet échange se fasse dans le mois qui suit l'anniversaire de la naissance.

Cent sociétaires nouveaux ont obtenu le bénéfice du forfait accordé par les employeurs. Il serait urgent que ceux qui ne l'ont pas encore fait envoient au siège les renseignements demandés.

Il est rappelé que la limite d'âge pour adhérer à la Société, est de 14 à 45 ans pour les hommes, de 14 à 40 ans pour les femmes.

Le Bureau de la Section féminine se réunira au siège, le dimanche 9 mai, à 10 heures du matin.

A LA ROUBAISIENNE

Nous apprenons que notre Société municipale de gymnastique « La Roubaisienne », prendra part, à la Pentecôte, à la Fête fédérale nationale de Lyon.

Sous la haute direction du professeur Geenens, notre vaillante phalange s'entraîne depuis septembre dernier, en vue de cette importante compétition, où plus de 900 Sociétés ont envoyé leur adhésion. Une sélection sévère, faite parmi les sociétaires, a permi de mettre sur pied une magnifique section de concours de 100 gymnastes, qui travaillent avec ardeur, tous animés du désir de remporter là-bas de nouveaux lauriers.

ANCIENS COMBATTANTS REPUBLICAINS

La Commission administrative de la Section roubaisienne des Anciens combattants républicains, s'est réunie mardi, à 20 heures, au siège, Café du Commerce, 20, Grand'Place.

Sous la présidence de M. Dubrunfaut, elle a liquidé les affaires courantes, noté la progression du recrutement et envisagé diverses mesures d'ordre administratif.

Elle a, notamment, tracé les grandes lignes d'un concert-conférence, organisé par ses soins, fin mai ou tous premiers jours de juin, concert qui serait honoré de la présence d'un ancien sous-secrétaire d'Etat.

Celui-ci y prendrait la parole.

Des lettres d'invitation seront adressées, à cette occasion, aux groupements et personnalités d'avant-garde, demandant leur appui moral et financier pour l'œuvre entreprise, en excellente voie de progression.

Prochaine réunion de la Commission, mardi 11 mai, à 20 heures, au siège social, Café du Commerce.

L'EXCURSION DU 9 MAI A VALENCIENNES

Cette excursion cycliste, organisée avec le concours de la Fanfare Cycliste du Nord Touriste, est assurée du plus grand succès. Tous les cyclistes amateurs d'une promenade utile et agréable, voudront y participer, afin de montrer aux populations visitées la vitalité du groupement et les liens de belle camaraderie qui en font une véritable famille d'amis.

Pour le groupe cycliste : départ de Roubaix, rGand'Place, à 5 heures et demie du matin (Tourcoing, 5 heures, place Sébastopol).

Aller par Cysoing, Saint-Amand, Anzin, Valenciennes, Condé (déjeuner organisé à l'Hôtel du Grand-Cerf, prix 7 fr. 50). Retour par même itinéraire ou facultativement par chemin de fer à partir de Valenciennes. Tombola.

Capitaines de route : MM. Delannoy, Notte, Delersnyder.

Pour la Fanfare Cycliste : départ par train de 6 h. 52 à Roubaix. Au retour, départ de Valenciennes à 17 h. 47.

Excursionnistes habituels du Nord Touriste, déterminez les camarades hésitants, pour que notre démonstration soit imposante !

HARMONIE DE LA SOLIDARITE

Répétition générale ce soir, Vendredi, à 19 h 30 Etude du programme qui sera exécuté au concert du 16 Mai.

UNION DES SOCIETES CYCLISTES DE ROUBAIX

La Commission fait un pressant appel à ses adhérents pour participer le dimanche 9 mai, à la sortie Cyclo-Musicale organisée par le Nord-Touriste. Elle compte sur le plus grand nombre possible pour que cette fête ait l'éclat qu'elle mérite. Rendez-vous au siège du Nord-Touriste, à 5 h. 30.

VENTE A LA CRIEE DU MINCK

Journée du 5 Mai

Roussettes, 120 kilos, 3 fr. le kilo ; Maquereaux, 1.100 kilos, 4 à 5,50 le kilo ; Pilas, 120 kilos, 3 à 4 fr. le kilo ; Cabillauds, 680 kg., 4 à 5 fr. le kilo ; Colins, 950 kilos, 3 à 4,50 le kilo.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Marie Dragon, rue Nain, 51. — Suzanne Carré, rue Jules Guesde 150, cour St-Joseph 26. — Christiane Briand, rue du Vieil Abreuvoir 29. — Michel Pirlet, rue Henri Carrette, 8. — Roger Vanico, boulevard Gambetta 13. — Robert Nys, rue de Valenciennes 44. — Jacques Heuze rue Franklin 80. — Jeannine Doutreligne, rue Marie Buisine, 96.

PUBLICATIONS. — Auguste Leclercq, receveur de rente, rue de la Gare 31 à Brussy-en-Artois, et Marie Lelièvre, sp. rue Descartes 56. — Jean Ryba, manœuvre, rue Solférino 13 et Anne Zoitz, fileuse, à Roubaix.

DECES. — Marie Vandeginste, veuve Plumet, 73 ans, rue d'Avelghem 155. — Désiré Wiart, 10 mois, rue Sainte-Elisabeth 29. — Marie Delporte, veuve Comrate, 77 ans, place du Trichon 9. — Julie Delbart, veuve Lecoq, 82 ans, avenue Jean Jaurès 44. François Bauduin, 67 ans, rue Molière, cour Debosère 4. — Marceau Baudewyn, 6 mois, rue du Fontenoy 47, cour Moreau 36.

Delespaul-Havez
CHOCOLAT
Corona
A CROQUER
Le Premier apprécié, toujours le Meilleur

WATTRELOS

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A l'usine Watine, Simone Voleur, 14 ans, apprentie dévideuse, demeurant à Roubaix, en nettoyant son métier, a eu l'annulaire écrasé, fracture ouverte de l'annulaire droit, 30 jours avec incapacité permanente.

— A la gare de Wattrelos, Henri Lemaire, 43 ans, chef de canton, a reçu une échelle sur la tête au cours de son travail. Plaie longue de trois centimètres au cuir chevelu avec gros hématome à la région pariétale.

— A la Lainière, Aline Debode, 22 ans, soigneuse, demeurant à Hersaux, en voulant tirer un morceau de laine, a eu le doigt entraîné dans les hérissons de son métier ; plaie par arrachement de l'annulaire gauche. 15 jours.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Ce soir, vendredi, à 20 heures précises, répétition générale.

Présence indispensable en raison des communications importantes qui seront faites pour le service de Dimanche matin.

CROIX

UN CROISIEN BLESSE EN SYRIE. — Un télégramme officiel parvenu au maire de Croix, jeudi matin, annonçait qu'un enfant de Croix, Callens Alexis, sergent-major rengagé au 21e Tirailleurs avait été blessé légèrement au cours d'un combat le 25 avril dernier. Ce militaire est en ce moment hospitalisé à Damas. L. Seigneur, maire de Crix, a prévenu la famille.

UNION CHORALE. — Ce soir, à 20 heures, assemblée générale : Compte-rendu moral et financier. Vote de plusieurs sorties. Présentation du nouveau vice-président d'honneur. Adieux aux conscrits.

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Caby Jacques, rue Paul Bert, 1.

WASQUEHAL

FETE DE JEANNE D'ARC. — A l'occasion de cette fête, l'administration municipale, a décidé d'organiser des jeux populaires dans les estaminets des divers quartiers de la commune. Ces jeux sont réservés exclusivement aux habitants et auront lieu Dimanche prochain 9 Mai, dans les établissements ci-après savoir :

Vandenbroucke, rue de Lille ; Leloup, rue Faidherbe ; Veuve Ployart, rue Kléber ; Stasiak, rue Sadi-Carnot ; Muller, Place Fénelon ; Caponne, rue Delerue ; Vennin, rue de Marcq ; Brulois, rue Ferrer ; Veuve Bourlet, rue de Marcq Blicck, Place Gambetta ; Veuve Libbrecht, rue du Trieu ; Masselier, au Moninel ; Dydereck, rue des Villas ; Destobbeleer, rue des Villas ; Penet, rue des Villas ; Douniaux rue Louis-Michel ; Delbart, rue Lamartine ; Lejeune, rue de Roubaix ; Dumont, rue de Roubaix ; Victor, Quai des Canotiers ; Bargeron, rue de Tourcoing ; Steyt, rue de Tourcoing.

Les jeux auront lieu de 3 heures à midi. Les réclamations relatives à ces jeux peuvent être soumises aux membres de la Commission des Fêtes. Le règlement du jeu et la répartition des prix seront affichés dans chacun des jeux.

BLESSE AU TRAVAIL. — Au service de M. Miriel, entrepreneur, à Lambersart, l'ouvrier Camille Lefebvre, 27, rue des Vieux Murs, à Lille, s'est fait une entorse du pied droit en portant un bac de briques. Il devra cesser le travail pendant 12 jours.

A LA FANFARE. — Samedi, 9 Mai, à 20 h. 30 précises, répétition générale ; Musiciens, Tambours et Clairons. Adieux aux conscrits.

LANNOY

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La consultation de nourrissons aura lieu aujourd'hui à 14 heures, à l'Ecole des Filles.

LYS

LES VOEUX DE LORTHIOIR AU CONSEIL GENERAL DU NORD

Adolphe Lorthioir, maire de Lys, a déposé les vœux suivants au Conseil Général :

Ecoles laïques. — Nomination des délégués cantonaux. — Considérant la lutte qui est menée contre l'Ecole laïque : Convaincu du désir qu'ont tous les vrais républicains, de voir respecter la neutralité de l'Ecole publique ;

Emet le vœu :

« Que, lors de la désignation des délégués cantonaux, toutes les garanties nécessaires soient prises et que l'avis des Amicales laïques soit demandé, de façon à nommer délégué cantonal que des hommes ayant vraiment l'esprit laïc et non de ceux qui affichent simplement cet esprit mais marchent à l'encontre du but que leur assigne la tâche qui leur est dévolue ».

Hygiène et Salubrité. — Vidange. — Attendu que pour se conformer aux règles de l'Hygiène et de la Salubrité publiques, tout entrepreneur de vidange doit posséder un dépotoir de capacité suffisante pour recevoir les matières extraites ;

Attendu que certains vidangeurs de la région Lille-Roubaix-Tourcoing ne sont pas pourvus de dépotoir réglementaire et qu'ils sont, de ce fait quelquefois dans l'obligation de déverser ces matières, soit dans les égouts, soit dans les fossés des communes voisines, comme cela a été constaté à plusieurs reprises et qu'il y a danger, pour la santé publique, à tolérer pareils agissements ;

Emet le vœu :

« Que l'Administration préfectorale mette en demeure les vidangeurs d'avoir à justifier, dans un délai déterminé, qu'ils possèdent une installation conforme aux règles de l'Hygiène et de la Salubrité ».

Habitations à Bon Marché. — Considérant que les diverses lois sur les Habitations à bon marché avaient permis, à de nombreuses familles ouvrières, d'accéder à la petite propriété ;

Considérant que la loi du 30 Janvier 1926, qui élève le taux des prêts de 2 à 2 1/2 à 2 1/2 % est de nature à restreindre encore, sinon annihiler la construction des logements à bon marché ;

Considérant que les circulaires ministérielles des 14 Avril et 10 Novembre 1925, par leur sens restrictif, qui élimine les familles astreintes à payer l'impôt général sur le revenu, qui ne sont pourtant parfois que des familles peu fortunées, sont de nature à aggraver davantage la situation et prouvent la carence des Pouvoirs Publics, en matière d'Habitations populaires ;

Emet le vœu :

« 1. Que soit abrogé l'article 31 de la loi du 30 Janvier 1925 ; 2e. Que soient rapportées les C.M. des 14 Avril et 10 Novembre 1925 ; 3e. Que soient modifiées les dispositions de l'article 24 de la loi du 5 Décembre 1922, de manière à ce que les prêts remboursables soient attribués par le Ministre du travail et de l'Hygiène, après avis favorable du Comité permanent du Conseil supérieur des Habitations Ouvrières. ».

A. Lorthioir.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — Le paiement des retraites ouvrières et paysannes aura lieu à la Mairie, samedi 8 Mai de 14 h. à 15 heures. Les retardataires ne seront plus payés.

HEM

FETE DE BIENFAISANCE. — La section des Mutilés, les Anciens Combattants et la Musique Municipale organisent une grande fête de bienfaisance le 20 juin prochain, sous les auspices de la Municipalité. Un grand nombre de sociétés ont déjà répondu à l'appel du Comité. Celles qui n'ont pas encore répondu sont priées de le faire le plus tôt possible, le programme devant être arrêté définitivement dans quelques jours.

Une réunion de tous les Anciens Combattants aura lieu Dimanche prochain 9 Mai, à 15 heures, salle du Tilleul. Des billets de souscription seront tirés au sort entre les adhérents présents à la réunion. Le Comité compte sur la présence de tous ses membres de la Fraternelle. Il est rappelé que les lots sont reçus au siège, Café Boussemart, place d'Hem.

ALLOCATION MILITAIRE. — Les soutiens indispensables de famille faisant partie du 2e contingent de la classe 1926, se croyant en droit d'obtenir l'allocation militaire sont invités à se présenter à la Mairie avant le 1er Juin, pour faire établir leur dossier. Se munir des pièces ci-après : 1, livret de famille ; 2, certificats de salaires de chaque membre de la famille et un certificat de non-imposition à demander au percepteur.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Samedi 8 mai à 19 heures cours municipal de solfège : à 20 h. 30, répétition générale.

ANNAPPES

LE PLOMB S'ENVOLE. — Mme Rentiez, cabaretière, 4, rue de la Station, constatait la disparition d'un tuyau de plomb adapté à un urinoir dans sa cour.

Elle soupçonna un de ses clients et informa la gendarmerie de Roubaix. Au cours d'une enquête, le tuyau fut retrouvé chez un brocanteur, M. Leruste, rue de Lille. Celui-ci fit la preuve qu'il l'avait acheté très régulièrement à un individu qu'on recherche.

FLERS-BOURG

Incendie d'une ferme

DEGATS EVALUES A 50.000 FRANCS

Jeudi, vers 2 h. 30 du matin, M. Louis Ducourouble, cultivateur rue Pascal, 10, hameau du Canteleu, était réveillé par les aboiements répétés de son chien. Sa basse-cour était en grande révolution : coqs et poules s'égosillaient. Il se leva. Et aussitôt, il fut fixé sur la terreur de ses animaux. Un hanger, servant à remiser les instruments de culture et son écurie étaient la proie des flammes.

— En quelques instants, le feu prit de grandes proportions. Le fermier se porta au secours de ses animaux, délivra hui vaches et un cheval fous de terreur. Deux veaux, vingt lapins et une cinquantaine de poules d'abord asphyxiés, devinrent ensuite la proie des flammes.

Les pompiers de Flers, prévenus, accoururent. Les voisins, habitant la ferme Verbeck, étaient déjà sur les lieux, essayant d'enrayer les progrès de l'incendie. Grâce à la promptitude de l'intervention des soldats du feu, la maison d'habitation put être préservée.

Vers 3 h. 30, l'incendie était dominé. De l'écurie et du hangar il ne restait que des murs calcinés et peu solides. La provision de foin, de paille, le matériel agricole et une bicyclette ont disparu dans le brasier.

Les dégâts, évalués environ à 50.000 francs, sont couverts par l'assurance.

La gendarmerie de Roubaix ouvre une enquête.

Les causes de ce sinistre sont encore inconnues, mais il se pourrait que la malveillance n'y soit pas étrangère.

M. Covillers, adjoint au Maire, en se rendant, vers 3 h. 35 sur les lieux du sinistre, aperçut deux individus, l'un portant un sac, qui se dirigeaient en toute hâte dans la direction de la rue de Lannoy. Il les interpella. Mais les deux hommes s'en furent au pas de course, abandonnant leur charge. Dans le sac, on retrouva les poules de M. Ducourouble : quatre étaient encore vivantes.

L'enquête s'efforce de rechercher les marauds, capables et d'avoir volé les poules et d'avoir mis le feu à la ferme de M. Ducourouble.

FLERS-BREUCQ

DEUX ARRESTATIONS POUR VOL. — A la suite de la plainte déposée pour vols commis au préjudice de MM. Wibaux frères, à Flers, la gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête. Celle-ci a déterminé l'arrestation de deux ouvriers de l'usine Wibaux : J.-B. Hautecœur, 19 ans, manœuvre de maçon et Arthur Dubois, 31 ans, journalier, oncle du premier. Tous deux habitent rue d'Hem, 46, à Flers-Breucq.

Au cours d'une perquisition faite au domicile des prévenus, les gendarmes découvrirent 1 kilo de laine et 3 kilogs de chiffons de coton et de soie.

Ces matières reconnues par les fabricants, les deux voleurs ont passé des aveux. Ils ont été mis en état d'arrestation et conduits au Parquet.

L'ATTRAIT DU ZINC. — La gendarmerie de Roubaix au cours d'une perquisition faite au domicile du nommé Gallet Antoine, 31 ans, maçon, 52, rue d'Hem, a découvert deux feuilles de zinc.

Comme il n'a pu en indiquer la provenance, tout en niant les avoir volées, il a été mis en état d'arrestation.

TOUFFLERS

ETABLISSEMENTS PUBLICS. — A l'occasion du Concours Sportif du 16 mai, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts la nuit du 16 au 17 Mai.

ALLOCATION MILITAIRE. — Les soutiens indispensables de famille faisant partie du 2e contingent de la classe 1926, sont invités à se présenter à la Mairie, le plus tôt possible, pour faire établir leur dossier de demande d'allocation militaire.

TOURCOING

BUREAUX : Place de l'Hôtel de Ville. — Tél. 9-85
DEPOT DE VENTE : 58, Rue Notre
(En face du Conditionnement)

A propos d'urinoirs

Dans la tribune des amis de Tourcoing, le « Journal de Roubaix » s'occupe de l'édicule de la place des Halles en construction : les travaux préparatoires ont fait constater que l'emplacement fixé est à l'endroit le plus en vue. Rien de plus naturel, rien ne servirai à mettre un urinoir dans une cave.

Personne ne contestera que l'église Saint-Christophe est un monument artistique de tout premier ordre, mais personne n'oserait affirmer que d'y poser au pied un urinoir ôtera quoique ce soit à l'esthétique, même posé à l'endroit actuel.

Mais où le « Journal de Roubaix » cherre dans le bégonias c'est quand il propose de construire l'urinoir contre l'Hippodrome, emplacement paraît-il tout désigné. En effet, d'un côté l'espace manque, le trottoir est étroit ; de l'autre il y a marché de viande et volailles, à moins de le placer à l'entrée, ce qui serait très odorant quand le publics fait la queue.

« Journal de Roubaix » vous n'êtes pas sérieux.

LES VŒUX D'INGHELS AU CONSEIL GENERAL

Inghels a déposé au Conseil général un certain nombre de vœux locaux parmi lesquels nous relevons :

Chemins de fer du Nord : Distribution des colis à Mouvaux. — Le Conseil général du Nord demande que la Compagnie des Chemins de fer du Nord assure des distributions à domicile de colis destinés aux habitants de la commune de Mouvaux.

La commune de Mouvaux n'ayant pas de gare est très étendue, elle est desservie par la gare de Tourcoing les Francs, distante de quelques centaines de mètres de la grande route. Les habitants sont obligés de se déplacer pour prendre les colis.

Il serait de toute justice de leur assurer la distribution des colis à domicile ; cette commune ayant une grande importance.

Le Conseil général a donné un avis favorable et la Compagnie du Nord, consultée, va d'urgence organiser un service.

Pavage de rues. — Considérant que les chaussées des voies départementales situées sur Tourcoing et dénommées rues de Roubaix (partie vers la place Sébastopol et partie vers Roubaix) de Tournai (entre la rue du Conditionnement et la Grand'Place) de Gand (entre la rue Saint-Jacque et la rue Chauteaudun) du Brun Pain (entre la rue de Paris et le Champ de Courses), de Mouvaux, du Calvaire et de la Latte, sont en mauvais état par suite de l'usure ou de la déformation des pavés dans de multiples sections ;

Emet le vœu que le service compétent établisse pour le réaliser le plus tôt possible, en plusieurs annuités, et avec participation de la Compagnie des Tramways, de la Ville de Tourcoing et du département du Nord, le projet de remaniement total du pavage de ces rues.

Avis favorable est donné.

Pont levant de Tourcoing. — Considérant que le pont Levant remplaçant l'ancien pont hydraulique sur lequel la route départementale dite « Grand Boulevard » franchit le canal de Tourcoing, est inesthétique et que seule l'adoption de couronnements artistiques des colonnes rendrait l'ensemble de l'ouvrage moins disgracieux.

Considérant que la somme prévue par le service de la navigation pour lesdits couronnements est notoirement insuffisante pour réaliser un ensemble architectural acceptable ;

Emet le vœu que le département du Nord prenne à sa charge le complément des dépenses à engager pour terminer le pont.

Avis favorable.

LES INDESIRABLES

Les gendarmes de Tourcoing ont reçu de la prison de Lille, conduit à la frontière et remis à leurs collègues de Mouscron, les sieurs Herremant Maurice, 28 ans, réclamé par le Parquet de Gand, pour escroqueries, et Raulman Joseph, 22 ans, réclamé par le Parquet de Liège, pour abus de confiance.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE A L'AMICALE COLBERT

A l'occasion de la nomination de 4 membres de l'Amicale au grade d'Officiers d'académie, les anciens élèves de l'Institut Colbert se réuniront en un banquet intime, le samedi 8 mai, à 20 heures (salle des fêtes du café du Violon d'Or). Les conscrits de l'Association seront également honorés au sujet de leur départ.

Le coût de ces agapes fraternelles est de 12 francs, sauf pour les soldats qui y sont invités à titre gracieux. Le dernier délai de souscription à cette fête est fixé au vendredi 7 mai, à midi.

LE SERVICE D'AUTOBUS ENTRE TOURCOING LINGELLES ET BONDUES

La Société des « Autobus Linsellois » informe le public qu'à dater du lundi 10 mai prochain, un service d'autobus direct entre Tourcoing (place de l'Hôtel de Ville) Linselles et Bondues fonctionnera journellement y compris les dimanches et jours de fêtes.

Les arrivées et les départs de Tourcoing (Place de l'Hôtel de Ville) se feront conformément à l'horaire ci-dessous :

Arrivées à Tourcoing à 8 h. 55 ; 11 h. 40 ; 13 h. 40 ; 17 h. 35.

Départs de Tourcoing à : 9 h. ; 11 h. 45 ; 13 h. 45 ; 17 h. 50.

En ce qui concerne les autres lignes, Linselles-Blanc-Four ; Linselles Mouvaux, Bondues-Mouvaux, MM. les voyageurs sont priés de se reporter aux affiches qui se trouvent dans les stations de départ, pour les petits changements qui ont dû être apportés à quelques voyages ordinaires : ces changements prennent date également à partir du 10 mai.

La ligne Bondues-Lille qui fonctionnait chaque mercredi, cessera son service à partir du 10 mai ; le dernier voyage Bondues-Lille ayant eu lieu mercredi 5 mai.

SYNDICAT DES PETITS PROPRIETAIRES DE TOURCOING ET SES CANTONS

Les adhérents du Syndicat des petits propriétaires sont convoqués en réunion générale pour dimanche prochain 9 mai, à 10 heures du matin, salle du Splendid Cinéma, 17, rue des Anges.

L'ordre du jour comporte les questions suivantes : Situation financière ; Renouvellement du Conseil d'administration ; Ristournes ; Conférence sur la loi du 31 mars 1926 en matière de loyers.

Tous les adhérents seront admis sur présentation de leur carte 1926. Une permanence fonctionnera pour recevoir les adhésions des propriétaires non syndiqués. — *La Commission.*

OUVERTURE DES CONCERTS PUBLICS

L'ouverture des concerts publics aura lieu dimanche prochain, 9 mai, de 11 heures et demie à 13 heures, square de l'Hôtel-de-Ville, par l'Harmonie Municipale et la Société Nationale des Orphéonistes « Crick-Sicks », sous la direction de MM. E. Niverd et J. Duysburgh.

Programme. — Harmonie : 1. Marche du Couronnement de la Muse du Peuple (G. Charpentier) ; 2. Patrie, ouverture (G. Bizet) ; Crick-Sicks : 3. La Voyage Ekrnel (A. Naudier) ; 4. La Légende de Jumièges (H. Maréchal) ; Harmonie : 5. Lohengrin, sélection sur le premier acte par Giraud (R. Wagner) ; 6. La Houzarde, valse (Louis Ganne).

LE GRAND FESTIVAL DE NUIT DU 16 MAI AUX ETABLISSEMENTS DU FRESNOY

N'hésitez pas et prenez vos cartes d'entrées pour le grand festival qui aura lieu le 16 mai, aux Etablissements du Fresnoy, au profit des Veuves et Orphelins des pompiers tombés dans l'incendie de la rue de l'Epine.

Une tombola aura lieu au cours de ce festival Il y aura au premier gagnant un prix de 2.500 francs ainsi que de nombreux lots.

HARMONIE MUNICIPALE

Ce soir, à 20 heures précises, au Conservatoire, répétition générale du programme à exécuter dimanche prochain, à 11 h. 30, Square de l'Hôtel de Ville (Ouverture des concerts d'été).

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Christiane Thilleux, rue Ste-Barbe 71. — André Angelsere, rue Debuchy 34. — Robert Woestelandt, rue de la Blanche-Porte 41. — Eugène Demeyere, rue Ach. Testelin, 52. — Robert Ghesquière place des Phalempins 16. — Marie Moroy, rue des Lilas 20.

PUBLICATION. — Jean Leurr, laitier, boulevard Gambetta 31 et Suzanne Wael, sp, rue des Carliers 153.

DECES. — Marie Valcke, 55 ans, rue Parmentier 26 — Charles François, 69 ans, rue Jacquard 45. — René Vermeulen, 50 ans, rue Nationale 123.

CHAMPAGNE
BALLON DE TRUCHSESS

NEUVILLE-EN-FERRAIN

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira samedi prochain 8 mai, à 7 heures du soir, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : Caisse intercommunale de retraites Service départemental de layettes aux mères indigentes ; Colonie de vacances avisé ; Demandes de subventions diverses ; Enseignement par le cinéma (résiliation du traité) ; Ouverture de crédits pour le service d'égouts ; Demandes d'allocations journalières ; Demandes d'assistance.

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Yvette Leruste, rue de Tourcoing, 61.

Publication. — Camille Vantomme, tapissier et Jeanne Parent, épluchouse.

Décès. — Désiré Desmet, 71 ans, rue du Berquier, 76. — Roger Blaubloumme, 2 ans, ruelle du Coq Chantant, 17.

RONCQ

TENTATIVE DE SUICIDE. — Un cabaretier de la Place de Roncq, M. Henri Liber, au cours d'une crise de neurasthénie, a tenté de mettre fin à ses jours, en absorbant de l'acide sulfurique et du bichromate.

La femme de ce dernier à sa rentrée chez elle, appela aussitôt le docteur Béal, qui, aidé de M. le docteur Bertrand, espèrent sauver le malheureux.

UN CYCLISTE RENVERSE PAR UNE AUTO. — Hier matin jeudi, vers 6 h. 30, un cycliste passait Place de Roncq, lorsqu'arrivant en face du café Catteau Charles ; une automobile allant à toute allure dans la direction d'Halluin, le heurta violemment au passage et sans se préoccuper de l'accident continua sa route.

Le cycliste, un nommé Cnockaert Camille, 28 ans, demeurant à Moorslede (Belgique) fut relevé par d'autres ouvriers qui allaient au travail.

Le docteur Béal, mandé en hâte, prodigua les premiers soins au blessé qui perdait son sang en abondance, très touché à la tête, et ayant de nombreuses contusions sur le corps.

Heureusement, des ouvriers eurent la présence d'esprit de prendre garde à la plaque de l'auto belge qui portait le numéro 14.884.

M. le Commissaire de police, qui a reçu la plainte de Cnockaert, a ouvert une enquête.

BONDUES

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les familles des jeunes gens appartenant au 2e contingent de la classe 1926, qui se croiraient en situation de bénéficier de l'allocation militaire, sont invités à se présenter le plus tôt possible à la Mairie, pour l'établissement de leur dossier.

NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu aujourd'hui jeudi, à 14 h. 30.

EN BELGIQUE

MENIN

TIRAGE DE LA TOMBOLA. — Les numéros suivants sont sortis au tirage de la grande tombola au profit de la bibliothèque publique « De Waarheid » :

2202	1982	6223	1539	2681	4427	3274	2787	6666
3477	7109	792	830	3919	4850	2709	6212	7320
2723	4007	6017	5010	6274	7435	3621	1540	6016
4686	1615	1670	6611	2204	6717	1957	6702	2352
7920	4054	3896	3244	2859	5586	2273	1686	6411
1592	4926	7318	4643	2715	4625	887	4729	2607
2241	3548	7586						

Les prix peuvent être retirés au Café de la Maison du Peuple, rue Royale, jusqu'au 15 juin.

ETAT CIVIL

Naissances. — De Donder Louise, Hockelberg ; Socle Germain, 269, rue de Bruges ; Deryckère Denise, 74, rue de Wervicq ; Didier Georges, 206, place de la Liberté ; Sterens Denise, 410, rue du Ruisseau ; Braem Laurent, place de la Paix, 24 ; Begein Gaston, 45, rue de l'Enseignement.

Décès. — Nollet Léon, 21, rue de la Commère ; Desmet Julie, 184, rue de Bruges ; Lagae Cyrille, 2, boulevard du Peuple ; Debœuf Florence, 18, rue de la Paix.

Jeux & Education